

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 13

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

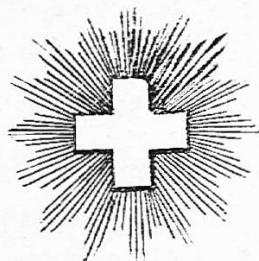
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LII^{me} ANNÉE

N° 13



LAUSANNE

1^{er} Avril 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Glanures historiques.* — *Souscription en faveur des orphelins serbes.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. France.* — *Variété.* — *Nouveauté pédagogique.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Géographie locale.* — *Enseignement ménager.* — *En classe.*

LETTRE DE PARIS

En l'absence du correspondant ordinaire de l'*Educateur*, malheureusement retenu au loin depuis le début de la guerre, le Directeur de cette excellente Revue a bien voulu me confier, par intérim, la rédaction des lettres de Paris.

En le remerciant de cette preuve de confiance, qui m'est particulièrement sensible dans les circonstances actuelles, je prierai les lecteurs avec lesquels j'entre ainsi en relation de bien vouloir excuser ce que ma collaboration accidentelle pourra présenter d'inattendu, en s'éloignant peut-être parfois des habitudes de pensée ou de style de l'ami que j'essaye de suppléer.

* * *

Tout d'abord un rapide coup d'œil sur la période, déjà longue, écoulée depuis la fin de juillet 1914.

La France s'attendait si peu à la terrible lutte où elle fut contrainte de prendre place que, pour le temps des vacances, les manifestations variées de son activité pédagogique avaient été réglées comme de coutume.

En voici deux preuves : elles s'ajouteront aux faits multiples — dont beaucoup ne peuvent encore être publiés — qui, dans tous les domaines de l'idée ou de l'action, concordent pour établir, d'irréfutable façon, le rôle essentiellement défensif de notre pays dans l'épouvantable conflit.

C'est d'abord, à propos de l'Exposition internationale urbaine de Lyon, le *Congrès de la Société des Etudes locales dans l'Enseignement public* qui devait se réunir les 4, 5 et 6 août. La circulaire explicative, lancée par le Comité d'organisation, était datée du 20 avril. On y proposait aux travaux du Congrès deux séries de questions fort intéressantes : l'une d'ordre purement pédagogique, l'autre relative à l'établissement de monographies communales.

Beaucoup de communications écrites avaient été adressées à l'avance et les discussions promettaient d'être fructueuses, car elles devaient porter sur l'étude du village (de la ville, du pays, de la province) comme base de l'enseignement historique, géographique et scientifique à l'école primaire, — sur les musées-archives de village, — sur les classes-promenades, — sur la place à faire aux études locales dans les cours d'adultes, — sur le meilleur plan d'une monographie communale, — sur le dépouillement des vieux registres de l'Etat civil et des archives de mairie, — sur l'utilité de la recherche des lieux-dits, prénoms, monnaies, anciennes estampes, traditions populaires, vieux papiers de famille, livres de raison, etc.

Il fallut renoncer aux bénéfices certains de cette consultation, admirablement préparée sous les auspices de M. Herriot, sénateur-maire de Lyon, et sous la présidence de M. Kleinclauz, professeur à l'Université de la même ville.

La *Ligue de l'Enseignement*, de son côté, avait décidé de tenir à Nantes ses *assises annuelles*, à partir du 28 juillet. La question devant faire l'objet des délibérations du Congrès était celle-ci : « Ce que l'Ecole doit à l'Etat; ce que l'Etat doit à l'Ecole. »

Quantité de congressistes manquèrent à l'appel. Et si l'on ne contremanda point la réception d'honneur préparée par la municipalité nantaise, aucune réunion de travail ne put formuler de conclusions sur le sujet proposé.

* * *

La *rentrée des classes*, en 1914, — exception faite pour les pays occupés par l'ennemi, — s'est effectuée sans beaucoup de retard, en dépit des difficultés de toutes sortes auxquelles il fallut parer :

insuffisance du personnel enseignant, indisponibilité de beaucoup de locaux scolaires, dispersion de nombreuses familles.

Partout maîtres et maîtresses se sont remis au travail avec autant de célérité que d'énergie, avec un sentiment plus grave, une conscience plus affirmée de l'importance de la tâche à remplir au bénéfice de l'enfance et de la jeunesse. Et les élèves eux-mêmes, de tout âge, ont repris leurs études avec ardeur, beaucoup de lettres leur arrivant du front pour stimuler leur activité, faire appel à leurs bons sentiments, tremper leur patriotisme. Tel, entre des milliers d'autres, ce fragment¹ adressé à ses disciples de l'avant-guerre par un maître mobilisé de l'arrondissement de Jonzac :

« Ce matin, j'ai fait visite à mon collègue de D... à deux kilomètres de nos lignes. Triste voyage ! Comme la plupart des habitations, la mairie, l'école ont été incendiées : il n'en reste que quelques pans de murs à moitié écroulés. L'instituteur s'est installé dans une pauvre chambre, au rez-de-chaussée, et là, une quinzaine d'enfants, filles et garçons, n'ayant que quelques bancs et quelques tables de fortune, lisent, font leurs devoirs, récitent leurs leçons, pendant que le canon tonne par rafales de plus en plus furieuses. Devant ces enfants sérieux, en présence de ce maître éprouvé par de grands malheurs domestiques, ruiné par la guerre et trouvant encore le courage d'accomplir son devoir, j'étais prêt à pleurer et pouvais à peine parler. Mais je sentais aussi avec plus de force, au milieu de ces pierres noircies, de ces pauvres choses sans nom gisant parmi les ruines, ce qu'il y avait de grand dans cette attitude réfléchie des élèves, dans cette énergique résignation du maître, accomplissant leur tâche avec le même courage, la même tranquillité, la même confiance... Adressez une pensée émue à vos petits camarades qui n'ont plus de foyer, plus de lit, plus rien et qui vont quand même à l'école, travailler courageusement avec leur maître ruiné comme eux... Ne rougiriez-vous pas d'être moins vaillants, ne feriez-vous pas tout votre possible pour qu'au lendemain de cette terrible guerre chacun de vous ait grandi en savoir, en sagesse, en grandeur personnelle, afin de pouvoir continuer, chacun selon ses moyens, l'œuvre commune commencée par les aînés, l'œuvre pour laquelle tant de braves meurent tous les jours ? »

Ainsi l'*action éducative des maîtres sous les drapeaux* se continue dans les écoles et jusque dans les familles.

La haute impulsion de l'Etat n'a pas manqué de se faire sentir à la fois pour honorer la vaillance des instituteurs et pour orienter l'Ecole vers la direction nécessaire en ce moment. Dans la circulaire du 12 septembre, le Ministre de l'Instruction publique prescrivait aux Recteurs d'ouvrir le « *Livre d'or de l'Université* », afin

¹ Cité par la *Revue pédagogique*.

de « retenir pieusement les noms des membres de l'Enseignement public qui accompliront des actions d'éclat, ou qui verseront leur sang pour la Patrie. »

Deux jours plus tôt, en pleine bataille de la Marne, une autre circulaire aux mêmes fonctionnaires disait : « Bien que son capital effort s'emploie, à cette heure, à tendre toutes les énergies vers la lutte sacrée où la Patrie est engagée, le gouvernement de la République s'occupe aussi d'assurer, dans ses manifestations essentielles, la continuité de la vie nationale. Il compte sur vous, et tous vos collaborateurs, pour *maintenir, droite et claire, au-dessus de la tourmente, la flamme de la pensée française*, et pour organiser déjà, parmi les jeunes générations, le recrutement de volontés et d'intelligences qui, dès demain, devra combler tous les vides dans les rangs des fils de la Patrie victorieuse. »

Enfin, peu de temps après, au sujet de la réouverture des établissements scolaires, le Ministre écrivait : « Je désire que le jour de la rentrée, dans chaque cité, et dans chaque classe, la *première parole du maître aux élèves* hausse les cœurs vers la Patrie... Dans tout le pays, à la même heure, les fils de France vénéreront le génie de leur nation et salueront l'héroïsme de ceux qui versent leur sang pour la liberté, la justice, le droit humain. La leçon du maître sera simple et forte... De cette première heure de classe, il faut que le viril souvenir reste à jamais empreint dans l'esprit de l'élève, citoyen de demain ¹. »

A tous les degrés de la hiérarchie, ces instructions ont produit leur effet salutaire.

La *presse pédagogique*, de son côté, a précisé le rôle de l'Ecole dans la crise que nous traversons.

En tête de la nouvelle série du *Volume* figurait un appel adressé aux Instituteurs par M. Ernest Lavisse, l'historien bien connu, membre de l'Académie française et Directeur de l'Ecole normale supérieure :

« Ainsi donc va s'ouvrir l'année scolaire 1914-1915... Beaucoup de maîtres manqueront à leur classe ; les uns pour toujours, ceux qui ont eu l'honneur de mourir pour la Patrie ; les autres parce qu'ils continueront de combattre le grand combat pour défendre la France et l'humanité contre l'assaut de l'orgueil alle-

¹ Extraits du Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.

mand et faire triompher dans le monde la justice et le droit. Vous qui n'êtes pas sous les drapeaux, parce que l'âge ou quelque infirmité vous l'interdit, vous qui enviez le sort des combattants, consolez-vous en pensant que vous êtes aussi de très utiles serviteurs de la Patrie. ConteZ à nos enfants ce que déjà vous savez de la guerre... Un jour viendra où la victoire achevée, les survivants parmi les collègues soldats reviendront prendre leurs places parmi vous. Eux, ils auront été des témoins, des héros de la grande histoire. Quelle émotion quand ils diront : « J'étais là ! » et quel prestige ! Tous ensemble nous voudrions, plus que jamais, que par l'école soit connue, aimée, glorifiée, exaltée la terre de nos aïeux, notre France républicaine, notre France démocratique, notre patrie, la plus humaine d'entre les patries. »

Même note générale dans la plupart des autres Revues et Bulletins d'enseignement.

« On doit attendre beaucoup de l'Instituteur, affirme avec raison un maître des Ardennes, réfugié à Paris ¹. Voici un village à rebâtir, des équipes d'ouvriers sont là. Il va y avoir un cadastre à reconstituer, des alignements à donner, des états de pertes à dresser ; ce sera chaque jour, à la porte des mairies rurales, de longues théories de réclamants. Qui va les accueillir ? l'Instituteur, secrétaire de mairie. Il y aura surtout des ruines morales à relever, des jugements à redresser sur les hommes et les choses. Qui travaillera à dissiper dans le peuple les malentendus, à raviver la foi patriotique et républicaine ? l'Instituteur... Après avoir aidé à repousser l'envahisseur, nous saurons réparer, avec toute l'énergie dont nous venons de donner les preuves, les ruines accumulées par la guerre et aider, de toutes les forces de nos âmes, à la reviviscence de notre France éternelle. »

Ce ne sont point seulement là des mots.

Entre tant de facteurs qui, dans les tragiques journées que nous n'avons pas encore cessé de vivre, assurent l'héroïque tenue de notre pays, l'Ecole populaire compte au tout premier plan. Elle ne faillira pas aux espérances qu'on met en elle : nos amis, comme nos ennemis, peuvent en avoir l'assurance.

¹ Pensées d'exil (*L'Instituteur français*).

G. BOURGOIN.

PENSÉE

Le sang-froid double les moyens et les forces.

Mme DE STAEL.

GLANURES HISTORIQUES

Requête de trois régents auxquels on enlève du blé.

Citoyens administrateurs,

Le Fermier receveur à Prilly pour la ville de Lausanne qui a constamment donné ci-devant une coupe de bled pour la régence de Renens et une ditte coupe entre les deux régents de Pully et de Jouxtems à titre de pension vient de nous la refuser, alléguant pour s'en dispenser que la ville de Lausanne ayant perdu par la Révolution ses droits féodaux na plus à nous payer cette partie de pension qu'elle nous faisait comme Seigneur des dits lieux.... Les trois Régents se voyent ainsi réduits par ce refus à invoquer la protection de la Chambre administrative pour suplérer à cette partie de nos Pensions si chétives que nous avions déjà avant la Révolution, présenter une Requête à l'Ancien Gouvernement, pour en obtenir une Agmantation (sic).... Et nous osons espérer que le Nouveau Gouvernement qui prend en Singulière considération l'Etat des Instituteurs ne permettra pas au moins qu'il ne soit fait aucune diminution à leur encienne et chétive Pension. Outre la Sus ditte Coupe de Bled qui a toujours de tous tems fait partie de la Pension des dits Regens.... Le conseil de Lausanne a eu donné des Gratifications extraordinaire en argent, entrautres au Vieux Régent Meylan qui se trouvait dans des Circonstances particulières, puis à sa Femme; et ce n'est pas ces sortes de Gratifications extraordinaires que les Trois Représentants viennent réclamer, mais Seulement la Coupe de Bled en question, qui a toujours fait partie de leur Pension comme par le Témoignage de tous les Régens précédens.

Salut et respect,

Jean Pierre Chapuis, Régent à Renens,

Albert Dégailler, régent à Prilly,

François Ls Bonnelance, régent à Jouxtems.

De Renens, Prilly et Jouxtems

le 18 me janvier 1800.

J'atteste la vérité des faits renfermés

dans cette pétition.

Lausanne, ce 24 janvier 1800.

César Chavannes, fils,

Prilly,

Pr suffragant de Renens, Jouxtems et Mezery.

* * *

Le Bureau des comptes de la Régie de Lausanne, chargé d'examiner en vertu de quoi la ville payait une pension aux Régents du Mont, Renens, Prilly et Jouxtems, si c'était ensuite du fief ou de quelque autre titre, a trouvé que l'on accordait une coupe de messel à chaque Régent en supplément de pension à titre de gratification et sans conséquence, que ces gratifications se payaient toujours par les fermiers des droitures féodales et que le Conseil se livrait assez fréquemment à ces gratifications dans les endroits où la ville exerçait l'omnimode juridiction, le droit de tot quot, percevait des Dixmes, des Censes, établissait les Régents et les destituait lorsqu'il y avait des sujets de plainte contre eux.

Lausanne, le 12 mars 1800.

Fevot, secrétaire.

(L. MOGEON)

Souscription en faveur des orphelins serbes.

Onzième liste. (Supplément.)

Ecoles : Pampigny, 2^e et 3^e cl., fr. 16; Montreux, classe de Mlle Marmillod, fr. 5; Cuarny et Villars-Epeney, fr. 42,65; Villeneuve, par M. Delay, fr. 19,55; Chaux-de-Fonds, 5^e classe filles, N° 5, fr. 100 (par M. Wasserfallen).

TOTAL : fr. 15 367,05.

La souscription est close.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — L'aviation en Suisse. — L'Ecole de pilotage annexée à l'Ecole d'Aéronautique et de Constructions mécaniques de Lausanne a inauguré dimanche son activité avec différents vols très réussis et qui ont surpris la population lausannoise par le fait qu'ils n'avaient été aucunement annoncés. On savait très vaguement que sous le patronage d'un groupe d'officiers supérieurs de l'Armée suisse, une Ecole de pilotage allait se fonder à Lausanne sous la direction de l'Ingénieur Brauzzi, qui dirige déjà avec tant d'activité l'Ecole supérieure d'Aéronautique et de Constructions mécaniques dont on connaît le succès; toutefois l'organisation de cette heureuse entreprise avait été préparée dans la plus stricte réserve. Ça a été donc une étonnante surprise que de voir planer tout à coup à différentes reprises les appareils construits et mis au point à la susdite Ecole, surprise qui se changea bientôt en véritable enthousiasme, lorsqu'on vit notamment les acrobaties de l'Aviateur bien connu A. Cuendet, dont la réputation n'est pas à faire. Nous sommes très heureux d'annoncer cette nouvelle au public, vu les services qu'une Ecole de pilotage peut rendre à la défense nationale, spécialement dans les circonstances actuelles. Nous félicitons donc les organisateurs d'une telle entreprise qui comble si heureusement une lacune dont les effets n'auraient pas tardé à se manifester.

NEUCHÂTEL. — Caisse cantonale de remplacement du Corps enseignant primaire du canton de Neuchâtel. — 4^e Exercice 1915.

Tandis que l'épouvantable guerre déchaînée sur l'Europe, poursuit son œuvre de mort et de destruction, tandis que tous les pays, y compris le nôtre, se débattent au milieu de très graves difficultés économiques et financières; qu'une souffrance morale profonde étreint nos cœurs angoissés, notre caisse de remplacement a poursuivi paisiblement sa marche. Les résultats de 1915 sont doublement réjouissants, puisque d'une part, ils accusent un boni de fr. 3000 et que d'autre part, ce résultat atteste une amélioration sensible dans l'état sanitaire général du corps enseignant primaire. La caisse compte 599 membres.

DÉPENSES : En 1915, 65 membres ont été malades dont 11 instituteurs et 54 institutrices; leur remplacement a coûté fr. 10 715,50.

Les indemnités payées pour les **instituteurs**, se sont élevées à fr. 2184,25, soit 353 journées à fr. 5 et 129 journées à fr. 3,25; pour les **institutrices**, à fr. 8531,25, soit 2625 journées à fr. 3,25.

Sur 100 instituteurs en fonctions, nous avons une moyenne de 7 instituteurs malades.

Sur 100 institutrices, 13 institutrices malades. Les frais généraux se sont élevés à fr. 604,90, soit le 5,3 %.

RECETTES : Les dépenses sont couvertes par les subventions cantonales et communales de fr. 8 par poste et par une cotisation des membres également de fr. 8, ce qui représente une somme totale de fr. 14 448 à laquelle il y a lieu d'ajouter les intérêts des capitaux fr. 585,37 et une allocation, pour 1915, de fr. 700 de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel, en reconnaissance des services rendus à l'épargne scolaire par le Corps enseignant primaire. L'année 1915 boucle ainsi par un boni de fr. 3366,45.

FONDS DE RÉSERVE : Au 31 déc. 1914, le Fonds de rés. atteign. fr. 6303 09
Au 31 déc. 1915, il s'élève à fr. 11 730 82
accusant ainsi une augmentation de fr. 5427,73.

Ce fonds est destiné à la couverture de déficits éventuels.

La Caisse cantonale de remplacement rend ainsi de précieux services aux membres du Corps enseignant frappés par la maladie ; ils bénéficient d'un remplacement maximum de 250 jours, comptés sur une période de 720 jours consécutifs. Les trois premiers jours de tout remplacement sont à la charge du titulaire malade.

H. L. G.

FRANCE. — **La guerre et le rôle social de l'Ecole primaire.** — Sur ce sujet M. Lefebvre, directeur de l'enseignement primaire de la Seine, a fait, le 28 janvier, devant une très nombreuse assistance, une conférence fort remarquable et fort remarquée. Nous nous proposons, en attendant que le texte soit publié, d'en faire ici une analyse étendue. Mais nous avons la bonne fortune de la trouver, faite de main de maître, dans un journal qui jouit d'une juste autorité devant le grand public. Nous ne pouvons qu'être heureux de recueillir ses jugements et ses éloges.

M. Lefebvre, dit le *Temps*, a montré tout d'abord le désarroi que la mobilisation a apporté dans le personnel des écoles, car, dès le début, 1 650 instituteurs de la Seine ont été mobilisés. Mais grâce à un personnel intérimaire, grâce au dévouement des institutrices, qui se sont chargées volontiers d'un bon nombre des classes de garçons sans professeurs, grâce aussi aux instituteurs des régions envahies, on a pu parer au mal. Les résultats de cette façon de faire ont été, en général, très bons. Certes, lors des examens du certificat d'études, il y a eu un certain déficit. Il tient peut-être en partie, il faut le dire, à ce que l'absence des pères de famille a eu, sur la discipline des enfants, une influence fâcheuse. Cependant on a remarqué combien l'ambiance de guerre développait, sur certains points, l'intelligence enfantine, et quelques-unes des compositions françaises faites sur des sujets ayant rapport aux événements présents ont montré une remarquable compréhension du sentiment patriotique.

C'est surtout du rôle social de l'école après la guerre qu'a parlé M. Lefebvre. Il l'a montré au triple point de vue physique, intellectuel et moral, ne craignant pas d'entrer dans les détails des devoirs qui s'imposeront aux instituteurs au lendemain de la paix et d'esquisser certaines modifications profondes aux erre-

ments suivis jusqu'à présent. Il a montré que le rôle de l'école devait être à la fois de développer la personnalité de l'élève et de diriger ses sentiments vers les actes de solidarité. « Il faut, a-t-il dit, cultiver son individualité afin de faire un don meilleur lorsqu'on se donne soi-même. » On a beaucoup applaudi le passage de cette intéressante conférence, où l'orateur a montré quelle intensité devrait revêtir la lutte contre l'alcoolisme et quelles lois « d'acier » seraient nécessaires pour extirper ce fléau qui risque de ruiner la race après même qu'elle aura donné un si bel exemple de vitalité.

C'était le ministre de l'Instruction publique qui présidait la séance. *Le Temps* donne, de son discours, l'analyse que voici :

En termes très éloquents, M. Painlevé a fait l'éloge du corps enseignant.

On pouvait se demander quelle âme ferait aux enfants qu'on lui confiait, cette instruction nouvelle que réaliserait l'école neutre telle que la République l'a conçue. La preuve est faite maintenant : jamais l'âme de la France ne s'est montrée plus belle et plus grande. La République peut être fière de son œuvre scolaire.

Au reste, les instituteurs et, en général, sans faire de distinction entre les degrés de l'instruction, tous les maîtres de la jeunesse ont montré qu'ils tenaient à prêcher non seulement par la parole, mais aussi par l'exemple. La conduite admirable de tous au feu, le nombre si grand de ceux qui se sont sacrifiés pour la patrie, telles sont les preuves de leur valeur incomparable. Ils ont donné là une grande leçon de solidarité nationale, que donnaient en même temps, comme l'a montré M. Lefebvre, ceux qui restaient à l'intérieur. Il faut que cette œuvre de solidarité survive à la guerre.

VARIÉTÉ

Sévérité d'un père.

Le village de Fleurier, au Val-de-Travers, revendique une foule d'hommes célèbres, dans le commerce surtout : les Vaucher, les Dupasquier, les Bovet, etc. Le premier de ces hommes quitta la maison paternelle à quinze ans pour entrer en apprentissage à Cortaillod, dans la fabrique de toiles peintes, nouvelle à cette époque, mais déjà florissante. Si près qu'il fût de son village natal, le mal du pays le prit et, n'y tenant plus, il s'enfuit un beau matin et rentra à la maison.

Sa mère était seule. Elle le reçut tendrement, comme le font les mères, en lui disant toutefois : « Prends garde, tu connais ton père ! Ce qu'il a dit, il le fait. Va le trouver, il est aux champs. » Ainsi fit le jeune homme. Comme sa mère le prévoyait, le laboureur se montra peu sensible aux doléances de son fils : « Tu vois ce manche de fouet », lui dit-il ; eh bien ! je te le casserai sur le dos, si je te retrouve à la maison, quand j'y rentrerai ! » Puis reprenant les cornes de sa charrue, il continua son travail, sans vouloir entrer davantage dans la question du sentiment.

L'enfant s'en alla tristement, embrassa sa mère et partit, pour devenir, dans la suite, grâce à son application et à ses talents, le fondateur d'une importante manufacture du genre de celle de Cortaillod et le chef heureux d'une opulente famille.

A quoi tiennent nos destinées ! Combien de jeunes gens qui auraient tourné tout autrement si, comme Vaucher, ils eussent eu le privilège d'être dirigés dans leur enfance par des parents un peu moins complaisants et plus sévères à l'occasion !

A. GRANDJEAN.

*** **Examen d'histoire.** — Au moment de l'incorporation, les conscrits d'une caserne de grande ville de province eurent à rédiger, pour le classement de degré d'instruction, le petit travail d'histoire suivant :

Dire quelques mots sur Napoléon Ier.

Voici les réponses de quelques-uns d'entre eux dont l'authenticité a été garantie au *Courrier Européen* :

1^o Napoléon Ier a commis une grosse faute : il a divorcé de Joséphine. C'est pour ça qu'il est resté cent jours en prison à l'île d'Elbe ;

2^o Napoléon est un homme distingué. Il s'est surtout montré dans la guerre de 1870-1871 ;

3^o Napoléon a passé la Bérésina, et il disait à ses compagnons : « Il n'y a qu'un seul Dieu, il n'y aura qu'un seul roi » ;

4^o Napoléon a gagné beaucoup de batailles sur les autres, au moins vingt. Mais aussi il encourageait ses soldats à la bataille des Pyramides et leur disait : « Du haut de ces pyramides les quarante vous contemplent ! »

Cela ne prouve pas que tous les conscrits aient abusé de la fréquentation scolaire et post-scolaire.

NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

— Reçu : Mme Fisher, *L'Education Montessori*. Les principes qu'applique Mme Montessori dans les « case dei bambini ». Causeries et notes d'une mère. Adaptation française de Jacqueline André. Introduction par Mlle Magdeleine Dufresne. Nombreuses gravures. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1916. Prix : fr. 3,50.

BIBLIOGRAPHIE

Demain. Pages et documents (directeur Henri Guilbeaux, éditeur J.-H. Jeheber, 28, rue du Marché, Genève, Suisse).

Sommaire du n^o 3 du 15 mars 1916. Henri Guilbeaux : A quelques parisiens.

La diplomatie secrète. — Jean Debrit : Une réforme de la presse ? —

L. de Wiskovatoff : Lettre à M. d'Annunzio. Lettre aux journalistes. —

Gaston Thiesson : Le peintre Gustave Courbet en 1870-71. — Gonzague

de Reynold : La neutralité suisse et notre mission internationale (fin). —

Faits, Documents et Gloses : La vie politique et sociale (Allemagne, Angleterre, Autriche, France, Italie, Portugal [Edmondo Peruso] Pays-Bas, Suisse.) —

En marge de la presse et des périodiques. — Les organisations (La Mission Ford-Ligue pour la défense de l'humanité et pour l'organisation de son progrès).

— Nos tablettes. — (Notre prochain numéro. Errata. Nécrologie).

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE (Suite.)

Les villages voisins d'A... — Routes, chemins et sentiers qui y conduisent.

I. De la place publique de mon village partent quatre grandes routes, qui forment un *carrefour* à cet endroit. La première monte à l'est et s'en va à M..., petit hameau composé de quelques habitations seulement et placé à trois kilomètres de mon village, au milieu de belles forêts de sapins.

Une deuxième route descend à l'ouest, traverse la voie ferrée du chemin de fer L.-E.-B., serpente à travers les champs et les prairies sur une longueur de deux kilomètres et arrive à B.-O..., jolie localité un peu moins grande que la nôtre.

La troisième de nos *voies de communication* se dirige vers le nord et conduit à E..., *bourgade* distante de trois kilomètres de notre village. De là, la route continue dans la *direction* d'Yverdon et de Neuchâtel. Je n'ai point encore visité ces deux villes, mais j'espère le faire lorsque je serai devenu grand ; je sais cependant qu'elles se trouvent sur les rives du lac de Neuchâtel, et que c'est dans ce lac que se rend l'eau de notre Talent.

Enfin, la quatrième route est celle qui se dirige au sud, et qui, en passant par E..., et plusieurs autres villages, arrive à Lausanne, grande et belle ville, que je connais bien, et qui domine le lac Léman.

II. Les routes nord et sud sont les plus fréquentées. Elles mettent en communication des villes, et non pas seulement, des hameaux et de petits villages. Elles sont sans cesse parcourues par des *piétons*, des *cyclistes*, des *voitures* et des *automobiles*.

D'autres chemins et sentiers moins importants sillonnent mon village de tous côtés. Les uns conduisent à nos demeures particulières, à nos édifices et bâtiments publics ; les autres nous permettent d'arriver aux maisons *foraines éparses* sur le territoire de la commune, à différentes distances les unes des autres. Quelques chemins et sentiers donnent accès encore au cimetière, à la gare, à la forêt, ainsi qu'à tous les champs et prairies qui forment notre beau et fertile territoire.

Relations extérieures. — La paroisse.

I. Les habitants de mon village communiquent avec les habitants des villes et des villages voisins pour des *achats*, des *ventes* et des *affaires* diverses. Ainsi, le lait de nos troupeaux, les pommes de terre et les légumes de nos champs et de nos jardins contribuent à l'*alimentation* des habitants de Lausanne. Au retour des *foires* et des *marchés*, nos paysans apportent à la maison toutes sortes d'*emplettes* faites à la ville : chaussures, coiffures, étoffes, etc.

Il y a aussi entre les habitants d'A... et ceux des villages voisins, des *relations* de *parenté* et d'*amitié*. J'ai plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines dans les localités voisines. Nous les recevons souvent à la maison, et j'accompagne mon père et ma mère dans les visites qu'ils rendent à nos parents et à nos amis des villages environnants.

II. A... est encore uni à trois villages voisins par un lien tout spécial : il forme

avec eux une *paroisse*. Ainsi, les habitants de M..., E... et B.-O... viennent chaque dimanche à A... assister au *culte* divin dans l'*église paroissiale*, dont le *clocher* s'élève haut dans le ciel et semble protéger les quatre villages placés à ses pieds, semblables aux enfants d'une même famille.

DICTÉES : I. Tout près de la place publique de mon village se trouve un carrefour. C'est le croisement de quatre routes. Elles se dirigent à l'est, à l'ouest, au nord et au sud et nous conduisent dans les localités voisines. Ces localités sont des hameaux, des villages, des bourgs et des villes.

II. La route qui conduit à la ville voisine de mon village est très fréquentée. On y voit sans cesse circuler des piétons, des cyclistes, des voitures et des automobiles. Cette route est très bien entretenue, cependant elle est parfois boueuse en hiver et couverte de poussière en été.

III. Les habitants de mon village se rendent aux marchés et aux foires de la ville voisine pour y vendre du bétail, des céréales, des pommes de terre, des fruits, des légumes, des œufs, du lait, etc. Au retour, ils rapportent à la maison toutes sortes d'emplètes faites dans les magasins : chaussures, coiffures, étoffes, épicerie, etc.

IV. Beaucoup d'habitants d'A... sont les parents des habitants des localités voisines. Moi-même, j'ai plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines dans le voisinage. Je les visite souvent en compagnie de mon père et de ma mère. Ils viennent aussi nous voir, et nous les recevons chaque fois avec un grand plaisir.

V. Mon village forme une paroisse avec trois des villages voisins. C'est dans notre localité qu'a lieu chaque dimanche le culte paroissial, et les paroissiens viennent en foule y assister. Le clocher de l'église monte très haut dans le ciel et semble protéger les villages placés à ses pieds.

C. ALLAZ-ALLAZ.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

La musique et la peinture sont des arts merveilleux qui font goûter des heures exquises à ceux qui les pratiquent, à ceux qui les admirent ; mais chacun n'a pas eu des fées à son berceau. Il est un art, bien modeste, à la portée de toutes celles qui veulent le pratiquer... l'art d'accommoder les restes, qui exige beaucoup de soins, un peu d'intelligence. Il y a déjà quelque mérite à préparer un repas réussi avec des matières premières de toute fraîcheur, mais il y en a plus encore à savoir faire une soupe appétissante avec un reste de légume, un hachis, des croquettes, des rissoles savoureuses avec quelques bribes de viande qu'on n'oserait remettre sur la table sans transformation, et la viande, sous cette forme, plaira surtout à ceux dont les dents sont un peu douloureuses, déchaussées et branlantes.

Une telle économie n'est pas à dédaigner ; il y a diminution de combustible d'abord, car la viande est déjà cuite, puis un petit reste peut fournir un assez grand plat, nourrissant par l'adjonction d'œufs, de pain trempé dans du lait, de bouillon qui le bonifie, même de champignons hachés qui l'agrémentent ; le résultat sera assez savoureux pour que tous s'en régalent.

Les mauvaises ménagères seules laissent gâter un reste de nourriture.

En temps de guerre, la plus petite épargne, quelquefois répétée, aide à boucler honorablement un budget, permet de donner une obole à nombre d'œuvres méritoires.

Enfin, avec un hachis préparé la veille, on peut réaliser un dîner complet en moins d'une heure, ce qui, les jours de marché, de lessive, mérite d'entrer en ligne de compte. Je suppose qu'il est inutile de parler ici des jours de causettes prolongées, qui ne se prévoient pas, mais font pâtir les travailleurs rentrant au logis à heure fixe pour un temps parfois très limité ; il ne faut souvent pas chercher ailleurs la cause de querelles journalières dans les ménages.

Une soupe au cresson, particulièrement saine au printemps, trois sortes de hachis, et une compote de poires qui forment le menu du jour, permettent de donner quelques notions sur les éléments qui le composent.

Cresson. Il se récolte dans les ruisseaux, mais se cultive aussi dans des terrains demi-inondés, appelés cressonnières, près des grands centres qui en consomment énormément, en France, en Angleterre, en Allemagne. C'est un aliment excellent sain et agréable au goût, de digestion facile, de saveur piquante qu'il doit à une huile essentielle ; il contient, en outre, du iode, du fer, des phosphates, des sels ; ses propriétés dépuratives lui ont fait donner le nom de « santé du corps » ; c'est sous cette dénomination que les marchands ambulants de Paris l'annoncent à leurs clients.

Il se consomme cru. se sert autour des viandes grillées ou rôties comme condiment, peut même s'accommoder à la manière des épinards et fournit, sous cette forme, un mets doux et agréable, ce qui s'explique ainsi : l'huile contenue dans le cresson est volatile, elle s'évapore par la cuisson. Il est nécessaire, cependant, que la plante soit cueillie avant la floraison, autrement elle devient désagréable par excès d'amertume.

Pour les usages médicamenteux, on laisse au contraire la fleur se développer, le principe amer étant, paraît-il, la base des propriétés toniques et dépuratives du cresson.

Riz. Cette céréale nourrit plus de la moitié de l'humanité : les Chinois, les Japonais, les Turcs en font leur principal aliment et tous ces peuples l'apprennent de façon sommaire puisqu'ils le font simplement bouillir à l'eau, sans sel ni graisse. On aurait tort de croire que ce frugal menu est celui des pauvres habitants du Japon, de la Chine ; dans les régions montagneuses, c'est un régal de choix réservé uniquement aux malades, aux petits enfants et aux vieillards.

Le riz est beaucoup moins nourrissant que les autres céréales, il contient seulement le 7 % de matières azotées, et peu de gluten, c'est pourquoi on n'en fait pas de pain. Nous employons le grain de riz glacé ou naturel ; dans ce dernier cas il lie beaucoup mieux les soupes et les poudings ; la tisane de riz est efficace contre la diarrhée ; la farine s'utilise surtout pour les potages et pour des cataplasmes dans certaines maladies de peau ; l'amidon de riz est préférable à tout autre.

Vingt-huit siècles avant J.-C., le riz était déjà cultivé en Hindoustan, et c'est encore de là que viennent les trois quarts de celui du commerce ; il en existe 1400 variétés.

Poires. Il n'y a pas moins de 150 à 200 variétés de poires recomman-

dables. Les poires de table se mangent crues ; les poires à cuire s'utilisent pour les compotes et les confitures, et les poires à cidre servent à préparer le poiré. Ces fruits sont précieux : les diverses époques de leur maturité permettent d'en consommer une bonne partie de l'année, tout en appréciant des différences très tranchées de saveur et de parfum. Les poires sont saines de toutes manières, agréables sous toutes leurs formes : cuites au four, en compotes, en confitures, en beignets, en pain de poire (préparation appréciée surtout chez les Zurichois, les Thurgoviens) ; séchées ou tapées, elles se conservent longtemps au sec.

Le marc de poires desséché s'utilise même pour fabriquer des mottes à brûler, valant la tourbe, paraît-il.

A. DÉVERIN-MAYOR.

Menu.

Soupe au cresson.

Restes de viande en hachis (parmentier au riz ou en couronne).

Poires en sauce.

Proportions pour 6 à 7 personnes.

Soupe au cresson.

Bien laver, puis hacher grossièrement le cresson, le tourner un moment dans la marmite avec un peu de beurre, environ 30 g. — ajouter une bonne cuillerée de farine et bien mélanger. Verser l'eau chaude nécessaire, en remuant pour délayer la farine, saler et laisser cuire à petit feu, quinze à vingt minutes. Dans la soupière, on mettra un verre de lait cru, à volonté un œuf, quelques tranches de pain grillé au four, un peu de muscade râpée. Verser avec précaution la soupe pour ne pas cuire l'œuf en filets.

On peut faire de même les soupes à l'oseille, aux petites laitues, aux épinards, à la chicorée nouvelle, à la dent de lion, aux fèves et herbettes, au persil.

Celle au persil demande à être très peu de temps sur le feu. Pour celle aux fèves et herbettes, on passe les fèves fraîches dans le beurre et l'on continue comme pour les autres soupes, les herbettes ne se mettent qu'au moment de servir et finement hachées.

Pour avoir la soupe plus épaisse, on peut délayer deux à trois cuillerées de farine dans de l'eau froide et l'ajouter à la soupe dix minutes avant de servir.

Hachis.

Hacher finement des restes de viandes bouillies, rôties, en ragoût : veau, bœuf, porc, mouton, volaille, lapin, cabri, etc. On peut aussi hacher avec la viande des débris de légumes du pot au feu : raves, carottes, poireau. Tremper, à l'eau froide, un morceau de pain rassis ; quand il est ramolli, le serrer dans la main pour sortir toute l'eau et le mélanger à la viande hachée en pétrissant pour le défaire. Mettre dans la poêle une petite quantité de graisse, y tourner un petit oignon coupé fin, puis la viande. Quand elle est un peu colorée, ajouter une petite cuillerée de farine, remuer, puis mouiller avec un verre de vin blanc, du bouillon ou de l'eau. Ajouter une pincée de sel, poivre et muscade, laisser cuire doucement quelques minutes, saupoudrer de persil haché, remuer et servir. A défaut de vin, on peut mettre deux cuillerées de vinaigre avec l'eau. Ainsi préparé, le hachis peut s'utiliser de diverses manières :

Hachis Parmentier. Préparer une *purée de pommes de terre* : Cuire à l'eau bouillante salée des pommes de terre pelées et lavées. Enlever toute l'eau, dès qu'elles sont tendres. Les écraser avec une fourchette de fer et, tout en les travaillant pour les rendre lisses, incorporer petit à petit un morceau de beurre, du lait bouillant et de la muscade. Pour le hachis Parmentier, on ajoute à cette purée un à deux œufs.

Placer au fond d'un plat à cuire une couche de purée, arranger dessus le hachis recouvrir avec le reste de la purée, saupoudrer d'un peu de fromage rapé, — mais ce n'est pas obligatoire, — faire dorer au four chaud.

Hachis au riz. Le riz doit être aux trois quarts cuit à l'eau, au bouillon ou avec moitié eau, moitié lait. On y ajoute un œuf et, après avoir graissé le plat, on met au fond la moitié du riz, ensuite le hachis, puis le reste du riz. Placer quelques petits morceaux de beurre sur le tout, arroser d'un peu de bon jus de rôti ou, à défaut, de bouillon ou même d'un verre de lait. Faire gratiner au four.

Hachis en couronne. Lorsque la quantité de hachis est suffisante, on peut en faire une couronne. Pour cela, il faut tourner deux cuillerées de farine dans beurre ou graisse, mouiller avec deux verres de bouillon ou d'eau pour avoir une sauce épaisse. Quand elle cuit, lui ajouter le hachis, avec quelques cornichons hachés et bien mêler. Mettre la préparation dans un moule graissé et pané ou autour d'un plat à cuire. Placer au four chaud jusqu'à ce que la viande soit un peu grillée au-dessus. Tourner sur un plat chaud. Servir, avec cette couronne, une sauce aux tomates, ou une sauce aux câpres.

Poires en sauce.

Première manière : Peler des poires, les couper en tranches ou en petits quartiers ; les mettre dans la casserole avec de l'eau à niveau, du sucre et un morceau de cannelle. Laisser cuire doucement, jusqu'à ce que les poires soient tendres et le jus réduit. Pendant ce temps, préparer une liaison en battant ensemble une cuillerée à soupe de farine, deux verres de crème ou de lait, une prise de sel, une pointe de cannelle en poudre et, à volonté, un petit morceau de beurre. Sortir les poires, laisser encore réduire un peu le jus, si c'est nécessaire, verser en remuant la liaison, cuire quelques minutes et arroser les poires de cette sauce.

Deuxième manière : Cuire les poires comme à la manière précédente, les sortir, laisser réduire le jus jusqu'à ce qu'il devienne en caramel, pas trop brun. Ajouter alors la même liaison, laisser cuire un instant en remuant, allonger de lait ou d'eau, au besoin, et verser sur les poires.

Troisième manière : Couper les poires en tranches, les mettre dans la casserole avec du beurre bien chaud, les saupoudrer d'un peu de sucre et les couvrir pour qu'elles s'attendrissent en cuisant doucement. Quand elles sont tendres, les découvrir et les remuer jusqu'à ce qu'elles deviennent rousses, puis les saupoudrer d'une cuillerée de farine, bien mélanger et verser du lait pour faire la sauce. Joindre une prise de sel, tourner à feu doux un moment et servir.

Prix de revient du repas.

F. C.

Soupe : 30 g. beurre, fr. 0,13 ; cresson, fr. 0,10 ; 3 cuill. farine, fr. 0,05 ; eau ; épices, fr. 0,02 ; 2 verres lait, fr. 0,06 0 36

Hachis Parmentier : 1,5 kg. pommes de terre, fr. 0,23 ; eau ; sel, fr. 0,01 ; 50 gr. beurre, fr. 0,22 ; 2 v. lait, fr. 0,06 ; épices, fr. 0,01 ; 1 œuf, fr. 0,13 ; *hachis* : 25 g. graisse, fr. 0,07 ; oignon, fr. 0,02 ; viande hachée (restes), tranches de pain (restes) ; 1 cuill. farine, fr. 0,02 ; 1/2 v. vin, fr. 0,04 ; eau, épices, fr. 0,01 ; persil, fr. 0,01 ; arôme Maggi, fr. 0,02 0 85

Poires en sauce : (1^{re} et 2^e manières) : 6 grosses poires, fr. 0,33 ; eau ; 100 g. sucre brûlé, fr. 0,08 ; cannelle en bâton, fr. 0,02 ; 1 cuill. farine, fr. 0,02 ; 1/4 l. lait, fr. 0,06 ; 1 prise sel ; 2 cuill. à café sucre fin, fr. 0,02 ; 25 g. beurre, fr. 0,11 ; (pour la 3^e manière, il faut plus de beurre) 0 66

Pain et feu : pain, fr. 0,35 ; combustible : bois, houille, briquettes ou gaz, fr. 0,50 0 85

Total pour 7 personnes : Fr. 2 72

Pour 1 personne, fr. 2,72 : 7 = fr. 0,39.

Mars 1916.

MARG. DELACRAUSAZ.

EN CLASSE

Permettez-moi de faire part d'une initiative personnelle qui pourrait intéresser le Corps enseignant. Plusieurs de mes élèves ayant, sur mon conseil, fait l'acquisition de l'*Almanach helvétique*¹, j'ai tiré un excellent parti de cette attrayante publication dans maintes leçons d'histoire actuelle avec les morceaux suivants :

1^o *La Suisse dans la guerre mondiale*, illustrée des portraits de nos chefs militaires romands, et, d'autre part, le Conseil fédéral avec l'attribution des sept départements.

2^o *Les Milices vaudoises*, illustrant l'histoire du major Davel.

3^o *Onze mois de guerre*, excellent aperçu historique illustré.

4^o *Les conventions de la Haye*.

5^o *L'âme belge*, extrait de « La Belgique, terre d'héroïsme et de liberté », par R. Bornand.

6^o *Les réfugiés belges en Suisse*.

En outre, j'y ai puisé plusieurs lectures morales : Jeunes filles, attention ! — Pour les jeunes (A force de forger on devient forgeron), modèle parfait de dissertation, par Charles Wagner. — Le drapeau (une page d'éducation du patriotisme).

Ailleurs, maintes lectures récréatives, anecdotes, traits d'esprit, d'héroïsme et de très nombreux renseignements pratiques. C. GRIN.

¹ L. Martinet, éditeur, Lausanne.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines,**
Bijouterie **Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
Orfèvrerie — **BIJOUX FIX** —
argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre,
marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

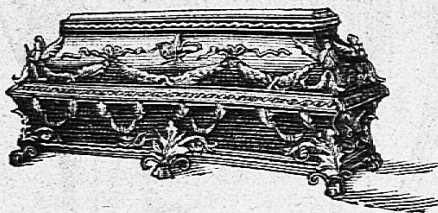
Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

Hessenmuller-Genton-Chevallaz



S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

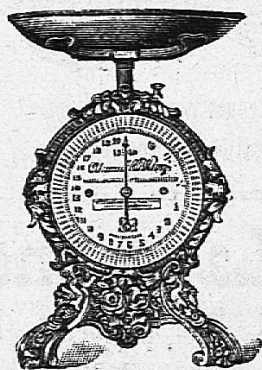
MAX SCHMIDT & C^{ie}

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE • OUTILS



Escompte 5 % aux membres de la S. P. R

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand. Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

10⁰

Escompte
au comptant
à MM. les Instituts
de la

S. P. V.

MAISON

MODELE

VÊTEMENTS CIVILS

& UNIFORMES OFFICIERS

DRAPERIE POUR

COMPLETS

PARDESSUS

toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport & costumes enfants



MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE

PHOTOGRAPHIE CHS MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.

Groupes de familles et de sociétés.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone

Ascenseur

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

- MM. **Tissot** E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois. Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat. Petit-Saconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{re} Dunand, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède**, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise. Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Gylam**, inspecteur. Corgémont.
Duvolsin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel

- MM. **Decreuze**, J. inst. vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise. Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

- MM. **Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds.
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst. Fontainemelon.
Ochsenbein, P., inst., Neuchâtel.

Vaud.

- MM. **Visinand**, E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey.
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst., Vennes s. Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

- MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel.
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

- MM. **Brandt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guxé, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  Vevey  Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

COMÉDIES

NOS NOUVEAUTÉS

MONOLOGUES

— SAISON 1915-1916 —

M. de Bosguérard	* Le retour de l'enfant prodigue, comédie, 1 acte, 8j. f.	1.—
—	* L'aveugle ou le devin du village, pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* A la fleur de l'âge, saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* Pour l'enfant, scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinger.	* Notre jour, saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* L'Anglais tel qu'on le roule, fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	L'eunuque amoureux, vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	Un prêté pour un rendu, vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	C'est pour mon neveu, vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	Le marquis de Cyrano, comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* La dernière lettre, monologue dramatique, à lire	0.50
—	* Mon contrat de mariage,	
—	* Je n'emmènerai plus papa au cinéma (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* J'ai horreur du mariage, monologue gai	0.50
—	* L'agent arrange et dérange, monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* Comme papa, monologue pour garçon	0.50
—	* Futur présent, monologue pour mariage	0.50
—	* Prince des blagueurs	0.50
—	* Les débuts de Cassoulade (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^{me} ANNEE. — N° 14

LAUSANNE — 8 avril 1916.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 6 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Boussens. — La place de maîtresse de travaux à l'aiguille est au concours.

Obligations : 6 heures de leçons par semaine.

Traitement : fr. 300 par an, pour toutes choses.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1^{er} service jusqu'au 14 avril 1916, à 6 heures du soir.

Enseignement secondaire

Ecole suisse de céramique de Chavannes-Renens.

Cette école, réorganisée, a pour but de former des contre-maitres et ouvriers-potiers.

Elle se rouvrira en mai 1916.

La durée de l'apprentissage est de 2 ans.

Adresser les demandes de renseignements et les inscriptions au Département de l'instruction publique, 2^e service, jusqu'au 20 avril 1916.

La place de contre-maitre, chef d'atelier est au concours.

Le titulaire devra être à même d'enseigner le tournage et le vernissage.

Obligations : 50 à 53 heures de présence par semaine. Surveillance du bâtiment et des ateliers.

Avantages : 3000 fr. par an. Logement et chauffage.

Eventuellement des offres seraient admises de personne ne connaissant que le tournage ou le vernissage. Les conditions seraient alors à fixer.

Adresser les offres au Département de l'instruction publique, 2^e service avant le 20 avril 1916, à 6 heures du soir.

Entrée en fonctions : 1^{er} mai 1916.

Enseignement secondaire

Des examens auront lieu à Lausanne, à partir du 30 avril 1916, en vue de l'obtention des brevets spéciaux pour l'enseignement de **l'italien** et de la **gymnastique**.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, 2^e service, **avant le 15 avril**.

Joindre à la demande un *curriculum vitae*, un acte de naissance ou d'origine et des diplômes ou certificats d'études.

31012 L

PHOTOGRAPHIE C^{HS} MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.

Groupes de familles et de sociétés.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone

Ascenseur

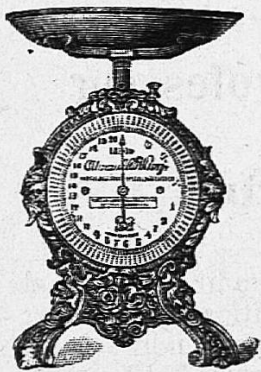
MAX SCHMIDT & C^{ie}

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE • OUTILS



Escompte 5 % aux membres de la S. P. R

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

10⁰

Escompte
au comptant
à MM. les Instituts
de la

S. P. V.

MAISON MODELE

VÊTEMENTS CIVILS & UNIFORMES OFFICIERS

DRAPERIE POUR COMPLETS

PARDESSUS toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport & costumes enfants

MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE



LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Ouvrages de M. W. ROSIER, Professeur

Enseignement primaire

I. Géographie.

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde. Trois éditions parallèles : vaudoise, neuchâteloise et genevoise. Ouvrages illustrés de nombreuses figures et de cartes en couleurs, dessinées par MAURICE BOREL. Petits in-4^o, cartonnés Fr. 2 25

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse. Illustré de nombreuses gravures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. Petit in-4^o, cartonné Fr. 3 —

II. Histoire.

Histoire illustrée de la Suisse, à l'usage des écoles primaires, contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 cartes en couleurs. In-4^o, cartonné Fr. 3 —

La publication des Manuels-Atlas primaires de géographie et d'histoire résulte d'une entente entre les trois cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, qui ont chargé une commission intercantonale d'en établir, d'accord avec l'auteur, le plan et la méthode, et d'en surveiller de près l'élaboration.

Enseignement secondaire

1. Degré inférieur.

A. Géographie : 2 Manuels-Atlas.

ROSIER W. et BIERMANN Ch. **Géographie illustrée de la Suisse**, à l'usage des écoles secondaires. Ouvrage illustré de 144 figures dont 34 cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. In-4^o, cart. Fr. 2 50

ROSIER W. et BIERMANN Ch. **Géographie des cinq parties du monde** (moins la Suisse). Ouvrage illustré de nombreuses gravures et de 61 cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. In-4^o cartonné. Fr. 3 50

B. Histoire.

ROSIER W. et DECKER P. **Histoire illustrée de la Suisse**, à l'usage des écoles secondaires, contenant de nombreuses gravures et cartes, dont 8 en couleurs. In-4^o, cartonné. Fr. 3 50

Ces trois ouvrages ont été préparés à la demande d'une commission nommée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud pour le choix des manuels d'histoire et de géographie.

2. Degré supérieur.

Géographie générale illustrée, 3 volumes :

I. **Europe**. Illustré de 327 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleurs. In-4^o, cartonné Fr. 3 75

II. **Asie, Afrique, Amérique, Océanie**. Illustré de 322 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o, cartonné Fr. 4 —

III. CHAIX E. et ROSIER W. **Géographie physique**. Illustré de 386 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o, cartonné Fr. 3 50

La Géographie générale illustrée a été élaborée à la suite d'un concours ouvert par l'Association des Sociétés suisses de géographie et publiée avec l'appui de la Confédération et des cantons romands.